

AVIS DE LA COMMISSION DE L'ÉNERGIE DE L'ONTARIO AUX CLIENTS D'UNION GAS LIMITED

Union Gas Limited a déposé une requête en vue d'obtenir l'approbation préalable des coûts de construction d'installations le long de son système de transport de gaz allant de Dawn à Parkway.

Soyez mieux renseigné. Donnez votre opinion.

Union Gas Limited a déposé une requête en vue d'obtenir la préapprobation des conséquences financières de l'installation de trois nouveaux compresseurs et d'installations connexes le long de son système de transport de gaz allant de Dawn à Parkway. Le coût total estimé du projet est de 622,5 millions de dollars.

Un consommateur résidentiel moyen constaterait sur sa facture le changement annuel suivant à partir de 2018 :

Consommateur résidentiel – zone de service	Changement approximatif de la facture
Sud de l'Ontario (de Windsor à Hamilton)	Diminution de 6,5 \$
Toutes les autres zones de service d'Union Gas Limited	Diminution de 8,25 \$

Les autres clients de la zone de service de Union Gas Limited, y compris les entreprises, pourraient aussi être touchés.

On prévoit que le coût du projet fasse augmenter les taux M12 applicables aux consommateurs qui transportent du gaz par le biais du système de transport de Union Gas Limited vers des zones qui ne sont pas desservies par Union Gas Limited.

LA COMMISSION DE L'ÉNERGIE DE L'ONTARIO TIENDRA UNE AUDIENCE PUBLIQUE

La Commission de l'énergie de l'Ontario (CEO) tiendra une audience publique durant laquelle elle examinera la requête d'Union Gas. Elle interrogera Union Gas sur ce dossier. Elle entendra également les arguments des personnes et des groupes qui représentent les clients d'Union Gas. À la fin de cette audience, la CEO décidera de préapprouver ou non les coûts, comme demandé dans la requête.

La CEO est un organisme public indépendant et impartial. Elle rend des décisions qui servent l'intérêt public. Son but est de promouvoir un secteur d'énergie viable et rentable financièrement qui vous offre des services énergétiques fiables à un coût raisonnable.

SOYEZ RENSEIGNÉ ET DONNEZ VOTRE OPINION

Vous avez le droit de recevoir des renseignements concernant cette requête et de participer au processus.

- Vous pouvez consulter dès maintenant la requête d'Union Gas sur le site Web de la CEO.
- Vous pouvez présenter une lettre de commentaires qui sera examinée durant l'audience.
- Vous pouvez participer activement à l'audience (à titre d'intervenant). Inscrivez-vous d'ici le **4 août 2015** ou l'audience sera entamée sans votre participation et vous ne recevrez aucun autre avis concernant cette instance.
- Vous pouvez passer en revue la décision rendue par la CEO et ses justifications sur notre site Web, à la fin du processus.

SOYEZ MIEUX RENSEIGNÉ

Le numéro de ce dossier est **EB-2015-0200**. Pour en savoir plus sur cette audience, sur les démarches à suivre pour présenter des lettres ou pour devenir un intervenant, ou encore pour accéder aux documents concernant ce dossier, veuillez sélectionner le numéro de dossier **EB-2015-0200** dans la liste publiée sur le site Web de la CEO : www.ontarioenergyboard.ca/notice. Vous pouvez également adresser vos questions à notre centre de relations aux consommateurs au 1 877 632-2727.

AUDIENCE ORALE OU ÉCRITE

Il existe deux types d'audience à la CEO : orale et écrite. La CEO déterminera à une date ultérieure si cette requête sera traitée lors d'une audience écrite ou orale. Si vous croyez qu'une audience orale doit avoir lieu, vous pouvez écrire à la CEO pour expliquer pourquoi au plus tard le **4 août 2015**.

CONFIDENTIALITÉ

Si vous présentez une lettre de commentaires, votre nom et le contenu de votre lettre seront versés au dossier public et publiés sur le site Web de la CEO. Néanmoins, votre numéro de téléphone, votre adresse personnelle et votre adresse courriel seront tenus confidentiels. Si vous êtes une entreprise, tous vos renseignements demeureront accessibles au public. Si vous faites une requête de statut d'intervenant, tous vos renseignements seront du domaine public.

Cette audience sera tenue en vertu de l'article 36 de la Loi de 1998 sur la Commission de l'énergie de l'Ontario, L.O. 1998 chap. 15 (annexe B).



Ontario Energy Board
Commission de l'énergie de l'Ontario

La Turquie se joint à la coalition contre l'ÉI

Les avions turquents bombardent les positions du groupe extrémiste

ANKARA, TURQUIE — Des avions militaires turcs ont bombardé des positions du groupe armé État islamique (ÉI) en Syrie, hier. Il s'agit d'un changement de cap majeur pour la Turquie, qui a longtemps été réticente à se joindre à la coalition militaire internationale qui lutte contre le groupe extrémiste.

Selon certains médias turcs, les frappes auraient également atteint des camps d'entraînement des rebelles kurdes dans le nord de l'Irak, mais l'*Associated Press* n'a pas pu confirmer les informations.

Si la nouvelle s'avérait, il s'agirait des premières hostilités depuis la signature d'un traité de paix, en 2013, entre les Kurdes, représentés par le Parti des travailleurs du Kurdistan – appelé communément PKK – et Ankara.

Les tensions entre le gouvernement turc et le PKK se sont ravivées dans les derniers jours avec l'attentat du groupe armé ÉI, perpétré lundi, dans le sud du pays, qui a fait plus de 32 morts. Les rebelles kurdes ont blâmé le gouvernement pour ne pas s'être engagé plus tôt dans la lutte contre le groupe État islamique.

La police turque a par ailleurs lancé, hier, une vaste opération contre les groupes extrémistes, dont le groupe armé État islamique,

en menant des raids simultanés à Istanbul et dans 12 provinces du pays. Le PKK et le parti d'extrême gauche interdit DHKP-C ont aussi été ciblés.

Plus de 290 personnes ont été arrêtées, dont 37 étrangers, selon M. Davutoglu, qui n'a pas donné de détails. Une femme membre du groupe DHKP-C a été tuée lors d'un échange de tirs avec la police à Istanbul, selon l'agence de presse *Anadolu*.

L'agence affirme que parmi les personnes arrêtées figure Halis Bayuncuk, le présumé chef d'une cellule de l'État islamique à Istanbul soupçonné d'avoir participé au recrutement de partisans. L'homme avait déjà été arrêté pour ses liens présumés avec Al-Qaïda et a écrit des articles pour des publications de l'État islamique, d'après *Anadolu*.

Le premier ministre turc Ahmet Davutoglu a précisé que les frappes contre le groupe armé ÉI avaient permis de «neutraliser des menaces potentielles» pour la Turquie et que les cibles avaient été atteintes «avec une précision de 100 %». Il n'a pas exclu la possibilité que la Turquie mène d'autres frappes, affirmant que le pays était déterminé à repousser toutes les menaces terroristes. **ASSOCIATED PRESS**

EN BREF

AFGHANISTAN

Des pourparlers avec les talibans

KABOUL — Kaboul a annoncé hier que le deuxième round de ses «pourparlers de paix» directs avec les rebelles talibans aurait lieu fin juillet, et qu'il y demanderait un «cessez-le-feu» pour accélérer la fin de ce conflit qui dure depuis plus de 13 ans. Cette annonce intervient deux semaines après la première prise de contact directe en vue de négociations de paix organisée entre les deux belligérants les 7 et 8 juillet au Pakistan, une percée saluée notamment par l'ONU, Washington et Paris. Elle n'était toutefois pas confirmée dans l'immédiat par les talibans, qui malgré ces ouvertures poursuivent ces jours-ci leur «saison des combats», particulièrement intense et étendue cette année, contre Kaboul et ses alliés de l'Otan.

CRASH DU VOL MH17

Vote mercredi à l'ONU

NATIONS UNIES — Les Occidentaux s'attendent à un veto russe au Conseil de sécurité lorsque celui-ci votera la semaine prochaine sur une résolution visant à créer un tribunal spécial pour juger les responsables du crash du Boeing malaisien abattu en juillet 2014 dans l'est de l'Ukraine. Ce tribunal international est réclamé par plusieurs pays, Malaisie, Pays-Bas, Australie, Ukraine et Belgique. Ils sont soutenus par Londres, Washington et Paris qui accusent les rebelles ukrainiens pro-russes d'avoir abattu l'avion. La Malaisie a fait circuler un projet de résolution en ce sens et a réclamé un vote mercredi prochain, ont indiqué hier des diplomates du Conseil. **AFP**